



PROTÉAGINEUX

SOMMAIRE

Pois protéagineux	2
Féveroles	5
Notes nationales	6
Mieux connaître	7

Rédacteurs

Terres Inovia

Observateurs

Agro Centre, Axereal, CA18,
CA36, CA37, CA41, CA45,
CETA Champagne
Berrichonne FDGEDA du
Cher, Ucata

Relecteurs

CA36, SRAL Centre-Val de
Loire.

Directeur de publication

Maxime BUIZARD-BLONDEAU,

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
piloté par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

EN BREF

Pois de printemps : Fin floraison à FSLA. La dynamique des captures de tordeuses se maintient mais la plupart des parcelles approchent de la fin du stade de sensibilité. Le risque est modéré à élevé selon le débouché.

Féverole de printemps : Fin floraison à FSLA. Absence de puceron noir et de rouille.

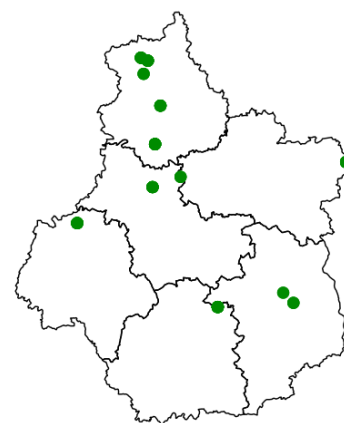
Ce BSV conclut la campagne d'observation 2026 des pois et féveroles. Merci à l'ensemble des observateurs qui ont contribué à la remontée des informations. Un BSV bilan sera rédigé et publié le 7 juillet.

Pour les parcelles tardives, vigilance à surveiller les bioagresseurs de fin de cycle jusqu'au stade FSLA.



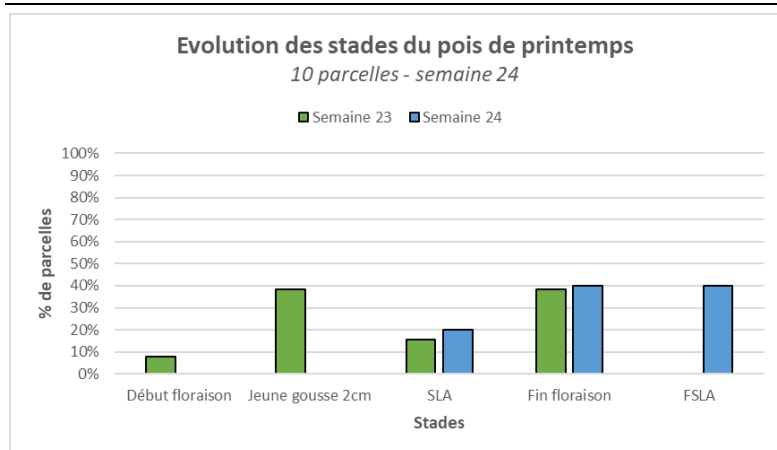
COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

Pois de printemps : Le réseau est composé de 15 parcelles. 10 parcelles sont suivies cette semaine.



Localisation des parcelles de pois de printemps observées - semaine 24

STADES PHENOLOGIQUES



Pois de printemps : La floraison est finie et la plupart des parcelles ont atteint le stade de limite d'avortement de l'ensemble des étages fructifères.

Reconnaissance du stade limite d'avortement des graines (SLA et FSLA) :

Ce stade permet de mieux distinguer si les stress climatiques peuvent impacter ou non le nombre de graines/m². **Le stade limite d'avortement se définit à chaque étage de gousse, lorsque les graines** (visibles à la lumière du soleil dans les gousses encore plates), **dépassent les 8-9mm de long**. Au-delà de cette taille, la graine ne peut plus avorter malgré des stress thermiques et hydriques. Lorsque tous les étages fructifères ont dépassé ce seuil, on parle de « **Fin du stade limite d'avortement** » souvent abrégé par **FSLA**. À ce moment, le nombre de graines/m² est définitif et seul le PMG peut encore évoluer.



Gousse de pois au stade limite d'avortement → les graines sont visibles et peuvent être mesurées.



Description de la tordeuse



Chenille de tordeuse en train de grignoter une graine de pois

La tordeuse du pois (*Cidya nigricana*) est un petit papillon marron-gris de 15mm d'envergure. Sa chenille est blanche avec une tête noire et peut mesurer de 1 à 18mm de long. Celle-ci se loge dans les gousses où elle grignote en partie les graines.

Si cette alimentation impacte peu le rendement final, elle peut toutefois entraîner une perte de qualité des graines et limiter leur valorisation finale, en particulier pour les pois sous contrat en alimentation humaine et production de semences.



Piège delta mis en place dans un pois en floraison

Une astuce pour l'observation : Les seuils se basent sur la capture des individus mâles via des pièges delta équipés d'une capsule à phéromone. Dès le début de la floraison, il est recommandé de positionner un piège delta, avec une plaque engluée et la capsule à phéromone. 1 capsule peut suffire pour suivre le vol du début de la floraison à la fin de la floraison + 10 jours. Il faudra alors comptabiliser le nombre de tordeuses capturées et faire le cumul au fil du temps. Pour une bonne efficacité, veillez à manipuler la capsule avec des gants et à positionner le piège dans la parcelle, plutôt dans les 30 premiers mètres de la bordure de la parcelle (effet bord important) en privilégiant une bordure proche d'un précédent pois si possible. Fixer les pièges solidement à des piquets 30 à 60 cm au-dessus de la végétation ; le piège ne doit jamais

disparaître dans la végétation. Il est conseillé de relever le piège 1 fois par semaine minimum.



Contexte d'observations

Pois de printemps : Les 7 pièges relevés cette semaine capturent des tordeuses, en moyenne 83 individus par piège avec des captures montant jusqu'à 140 individus. 7 parcelles dépassent le seuil du débouché alimentation humaine et semence et 1 parcelle atteint le seuil de risque pour le débouché alimentation animale.

Département	Commune	Captures cumulées
18	BRECY (AXEREAL)	60
18	BRECY (CA18)	0
18	SOULANGIS	0
28	ARDELLES	183
28	LUIGNY	24
28	MAILLEBOIS	162
28	MARBOUÉ	128
28	SAINT-ANGE-ET-TORÇAY	162
28	SANDARVILLE	403
36	LUÇAY-LE-LIBRE	53
41	OUCQUES LA NOUVELLE	173
41	BEAUCE-LA-ROMAINE	375



Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité varie selon le débouché visé pour le pois :

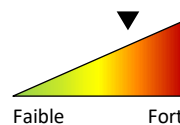
- Alimentation animale : 400 captures cumulées
- Alimentation humaine et production de semences : 100 captures cumulées



Prévision

Pois de printemps : risque modéré à fort selon le débouché.

La dynamique de captures se poursuit en lien avec les conditions propices de la semaine dernière. Le risque est élevé pour les débouchés alimentation humaine et semences, et modéré à fort pour le débouché alimentation animale.



Gestion du risque

La gestion du risque de la tordeuse passe essentiellement par la mise en place de pièges et leur relevé régulier.

Résistance aux produits phytosanitaires :



Aucune résistance n'est détectée actuellement sur la tordeuse. Toutefois, l'alternance des substances actives peut limiter l'apparition de résistance. La dynamique de vol de l'insecte s'établissant durant la floraison, il est important de respecter la réglementation abeille et pollinisateurs en vigueur.

AUTRES BIOAGRESSEURS

Ascochytose : 1 parcelle de pois de printemps présentent des symptômes sur 50% des plantes respectivement, à de faibles intensités.

Mildiou : 1 observateur remonte des symptômes secondaires de mildiou sur 70% des plantes, sur 1 à 5% de la surface foliaire.

Puceron vert : 1 parcelle présente quelques colonies de pucerons verts (1 à 5 pucerons/plante).

Viroses : 3 parcelles présentent des suspicions de viroses.

Oïdium : 1 parcelle présente quelques rares traces de mycélium blanc d'oïdium.

Nématode : 1 observateur note quelques suspicions de nématode dans une parcelle.

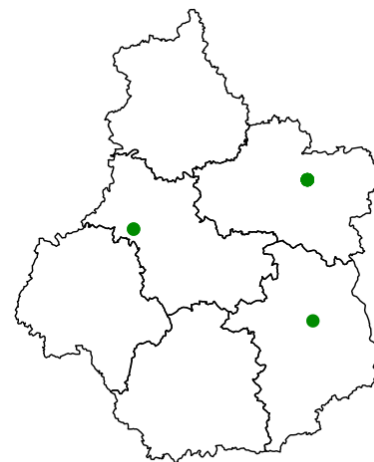
Oiseaux : 1 parcelle pois de printemps présente quelques rares attaques d'oiseaux.

Féveroles



COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATIONS

Féverole de printemps : Le réseau comprend 3 parcelles. Toutes ont été observées cette semaine.



Localisation des parcelles de féveroles de printemps observées - semaine 24

STADES PHENOLOGIQUES

Féverole de printemps : La plupart des féveroles de printemps arrivent à la fin de la floraison. Les semis précoces sont à la fin du stade limite d'avortement.

Reconnaissance du stade limite d'avortement des graines : Ce stade permet de mieux distinguer si les stress climatiques peuvent impacter ou non le nombre de graines/m². **Le stade limite d'avortement se définit à chaque étage de gousse, lorsque la gousse présente une largeur de 1cm.** Au-delà de cette taille, les graines ne peuvent plus avorter malgré des stress thermiques et hydriques. Lorsque tous les étages fructifères ont dépassé ce seuil, on parle de « Fin du stade limite d'avortement » souvent abrégé par FSLA. À ce moment, le nombre de graines/m² est définitif et seul le PMG peut encore évoluer.



Stade limite d'avortement d'une gousse de féverole

AUTRES BIOAGRESSEURS

Ascochytose : 1 parcelle présente quelques suspicions d'ascochytose sur 5% des plantes et 1% de la surface foliaire.



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent. Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

Fin du BSV protéagineux pour cette campagne 2026. BSV bilan le 7 juillet 2026.

856 abonnés au BSV Protéagineux



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Notes nationales

Cliquer sur les images





Les fleurs sont là, protégeons les abeilles !

La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs - Région Centre - Val de Loire](#)

Mieux connaître



Curtobacterium flaccumfaciens



Curtobacterium flaccumfaciens (pv. flaccumfaciens) (CORBFL) - <https://gd.eppo.int>



Appel à la vigilance sur les semences et en parcelle

Cette bactérie originaire d'Amérique du nord est classée organisme de quarantaine pour l'Union européenne. C'est une bactérie qui touche le xylème des plantes et est responsable du flétrissement bactérien.

Ses cibles sont principalement les légumineuses de la famille des Fabacées (haricot, pois, soja, fève, féverole, lupin, trèfle, ...).

Elle peut se transmettre par l'extérieur ou l'intérieur des semences et survivre dans le sol pendant au moins 2 hivers. Elle a été détectée en Belgique en 2021, puis aux Pays-Bas en 2024 sur semences provenant des USA, et dont les lots avaient également été commercialisés dans d'autres pays de l'UE, dont la France.

En septembre 2025, le Laboratoire de la Santé des Végétaux de l'ANSES d'Angers a détecté des échantillons positifs pour des productions des départements 28, 41, 49, 79 et 85.

L'UE a pris la mesure de ce risque au travers des exigences du règlement UE 2025/1316 applicable sur semences à partir **d'avril 2026**. http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2025/1316/oj

Symptômes observés :

Perturbant le transport de l'eau en se multipliant dans le xylème, cette bactérie entraîne :

- Un flétrissement progressif des feuilles surtout en journée ;
- Des taches nécrotiques ;
- Un jaunissement et parfois une déformation des gousses.



Sources photos ephytia.

Recommandations :

Depuis le 30/11/2024 ([Arrêté du 30/11/2024 publié JO du 05/12/2024](#)), un arrêté national de lutte précise les mesures de gestion, basé sur une surveillance de la symptomatologie.

A cet égard, l'instruction technique [DGAL/SDSPV/2026-85](#) du 13-02-2026 Ordre de service d'inspection de la surveillance officielle des organismes réglementés (SORE) pour la filière cultures légumières, en France métropolitaine intègre le prélèvement de 18 échantillons sans symptôme répartis sur 6 régions.

Il est recommandé d'observer attentivement les semences et les productions en parcelle et de contacter le SRAL en cas de suspicion.

Fiche de connaissance :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/22663/Vigi-Semences-Curtobacterium-flaccumfaciens-pv-flaccumfaciens-Bacteriose-vasculaire-du-haricot>

Contact :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo et localisation si possible).



Datura stramoine
Datura
stramonium



Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (*Datura stramonium*).

Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [**lien Internet DRAAF**](#).

Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : [**lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura**](#)



LE SCARABEE JAPONAIS (*Popillia Japonica*)

L'Instruction Technique 2022-745 nous demande de nous préparer à l'arrivée de *Popillia japonica* et met en place un Plan National d'Intervention Sanitaire d'Urgence (PNISU).

Appelé aussi scarabée ou hanneton japonais, cet insecte est un **Organisme de Quarantaine Prioritaire** sur le territoire européen (Règlement 2016/2031).



Description :

Les adultes sont de forme ovale, avec une longueur variant entre 8 et 12 mm et une largeur entre 5 et 7 mm. La tête et le pronotum sont vert métallique comme les premiers segments des pattes (coxa et fémur). Les élytres sont de couleur brun cuivré. Un critère d'identification caractéristique est la présence de toupettes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

Il est très polyphage et s'attaque à plus de 400 espèces de plantes dont le maïs, rosier, fraisier, soja, vigne, gazon et divers espèces forestières.

Historique :

Son origine est le Nord-Est asiatique. Il est arrivé aux USA en 1916 où il a engendré de gros dégâts.

En Europe continentale, il est signalé en **Italie en 2014**, en **Suisse en 2017**, puis en **Allemagne en 2021**. Son éradication dans le Nord de l'Italie et le Sud de la Suisse est dorénavant impossible.

Dissémination :

- Adultes : par vol ou par utilisation des modes de transports humains ou de marchandises.
- Larves : par la terre entourant les plantes destinées à la plantation.

Alerte :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo si possible).